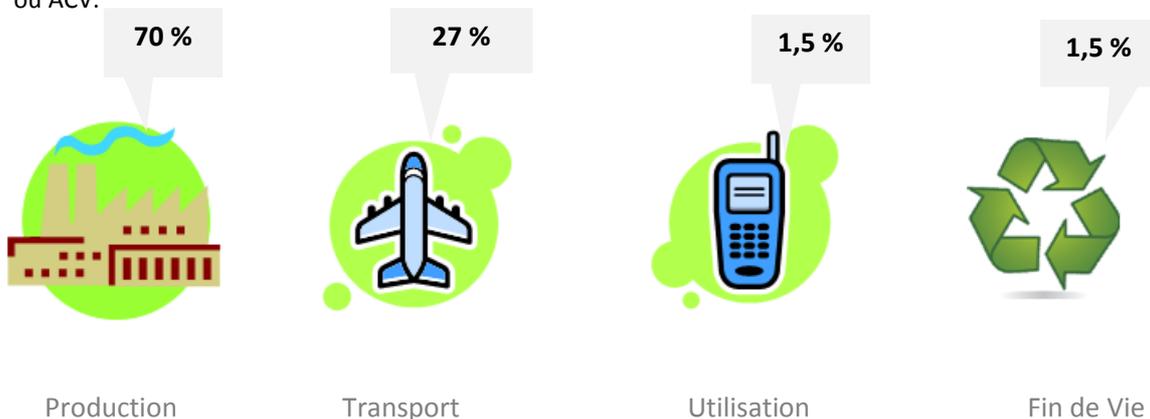


Mise en exergue par le Grenelle Environnement, la consommation des ménages représente un enjeu majeur pour la protection de l’environnement, tant sur le plan du réchauffement climatique que l’évolution vers une économie plus sobre en matières premières et en énergie. C’est à partir de ce constat que la France a décidé de mener une expérimentation, pour une durée minimale d’un an, à compter du 1^{er} juillet 2011, afin d’informer progressivement le consommateur du « *prix écologique* » des produits, véritable information sur la performance environnementale des produits et services de grande consommation.

Dans une logique d’entreprise responsable, SFR a choisi d’anticiper dès 2009 cette mesure prévue dans le cadre de la Loi Grenelle 2 et s’engage à vous informer en affichant la performance environnementale des téléphones mobiles vendus en espace SFR.

Comment établir la performance environnementale d’un mobile ?

La performance environnementale d’un mobile est établie grâce à un bilan complet qui prend en compte toutes les étapes de sa vie, depuis sa fabrication jusqu’à son recyclage : ce bilan est appelé *Analyse de Cycle de Vie*¹ ou ACV.



Répartition de l’impact climatique d’un téléphone mobile (sur son cycle de vie)

Production : Est calculée, entre autre, la quantité de ressources naturelles nécessaires pour produire les matières plastiques, les composants électroniques qui entrent dans la fabrication du mobile. L’emballage et la notice sont aussi comptabilisés. S’y ajoutent également les consommations d’énergie nécessaires à la production.

A noter : cette phase de la vie du téléphone représente une part très importante des impacts environnementaux.

Transport : Les impacts du transport sont aussi comptabilisés en considérant les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation de carburant des camions, bateaux ou avions qui acheminent les téléphones mobiles.

Utilisation : C’est principalement la consommation d’énergie, nécessaire à la charge de la batterie qui est ici considérée.

¹ L’Analyse de Cycle de Vie ou ACV est une méthode reconnue sur le plan international, encadrée par les normes ISO 14 040 et 14 044. A noter : Plusieurs approches sont possibles. Il n’existe pas à date de référentiel stabilisé dans le domaine des téléphones mobiles.

Fin de vie : Lorsque le téléphone mobile arrive en fin de vie, sa collecte, son démantèlement et le traitement des différents composants qui le constituent induisent des impacts sur l'environnement qui sont également pris en compte.

Quelle est la méthodologie d'évaluation choisie par SFR ?

SFR s'est appuyé sur un cabinet² d'expertise environnementale, Bureau Veritas-CODDE, reconnu dans le domaine de l'analyse de cycle de vie, afin de développer sa méthodologie d'évaluation puis, en effectuer une analyse critique par Ernst & Young et Quantis.

Les indicateurs environnementaux significatifs

3 indicateurs ont été identifiés comme pertinents pour l'évaluation environnementale des téléphones mobiles :

- **Climat :** cet indicateur traduit l'impact du mobile sur l'effet de serre. Sont considérées les quantités de gaz (CO₂, méthane, chlorofluorocarbure,...) qui sont émises tout au long de son cycle de vie. Chaque gaz ayant un pouvoir de contribution à l'effet de serre différent, les quantités sont ramenées à leur équivalent en CO₂.

➤ **Il est exprimé en kg eq CO₂.**

- **Ressources :** On qualifie comme ressources, les ressources dites non-renouvelables, c'est-à-dire les éléments tels que le charbon, l'aluminium, le cuivre, le pétrole. Ces ressources sont disponibles en quantité limitée sur notre planète et on considère donc qu'il existe une « réserve ».

Cet indicateur permet de quantifier la fraction de ressources consommées pour produire, transporter et utiliser le téléphone, par rapport à la quantité de ressources mondiales annuellement disponibles.

➤ **Il est exprimé en pourcentage de ressource annuellement prélevée (%/an).**

A noter : les pourcentages sont extrêmement faibles (10⁻¹² %/an) dans la mesure où on se réfère aux gisements mondiaux.

- **Eau :** cet indicateur comptabilise la quantité d'eau consommée tout au long du cycle de vie du téléphone mobile. Il s'agit par exemple de l'eau requise dans les procédés industriels, lors de l'étape de nettoyage ou de production de certaines matières premières ou composants électroniques (puces par exemple).

➤ **Il est exprimé en litre (L).**

La performance environnementale globale du mobile



Afin de vous guider dans votre choix d'un téléphone plus respectueux de l'environnement, SFR met en place une note de performance globale pour chaque téléphone dans sa catégorie.

Pour ce faire, une classification par catégorie de téléphone est établie :

- **Classique :** terminal pragmatique dont l'usage principal est la voix et les SMS ou MMS ;

² - BUREAU VERITAS-CODDE pour établir la méthodologie et évaluer la performance des téléphones mobiles. Cette démarche est conforme au guide méthodologique BP X30-323, rédigé sous l'égide de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (www.ademe.fr) et définissant les principes généraux pour l'affichage environnemental des produits de grande consommation.

- Ernst&Young en partenariat avec le bureau d'études indépendant Quantis pour la revue critique permettant de vérifier si la méthodologie employée, les données utilisées et les hypothèses adoptées lors de l'ACV répondent aux principes de l'analyse de cycle de vie.



C O D D E

- Multimédia : terminal offrant des usages multimédias avancés (appareil photo perfectionné, vidéo, TV ...)
- Web phone : terminal offrant un usage Web et mails complet avec une ergonomie avancée.

Cette performance globale s'exprime par une note de 1 à 5 dans chacune des catégories, calculée sur la base des 3 indicateurs, Climat, Ressource et Eau ; 5/5 étant la meilleure note. Vous retrouverez cette notation sur les étiquettes des téléphones mobiles en espace SFR et sur le Web.

Sources de données considérées

Les données utilisées proviennent :

- Des constructeurs de mobiles : des questions complémentaires leur étant demandées par SFR pour obtenir des caractéristiques techniques qui participent à l'élaboration des indicateurs. En l'absence de réponse de leur part, la valeur la plus pénalisante est retenue afin de les inciter à être partie prenante de la démarche. Cette valeur est définie comme la moins bonne valeur observée sur l'ensemble des téléphones étudiés (sans tenir compte de leur catégorie).
- Du Logiciel EIME « Environmental Impact Made Easy » (commercialisé par l'entreprise Bureau Veritas CODDE) : base de données actualisée sur les impacts environnementaux des produits électriques et électroniques.